

# Évolutions 2010-2019 des systèmes d'élevage bovin en Normandie

Analyse

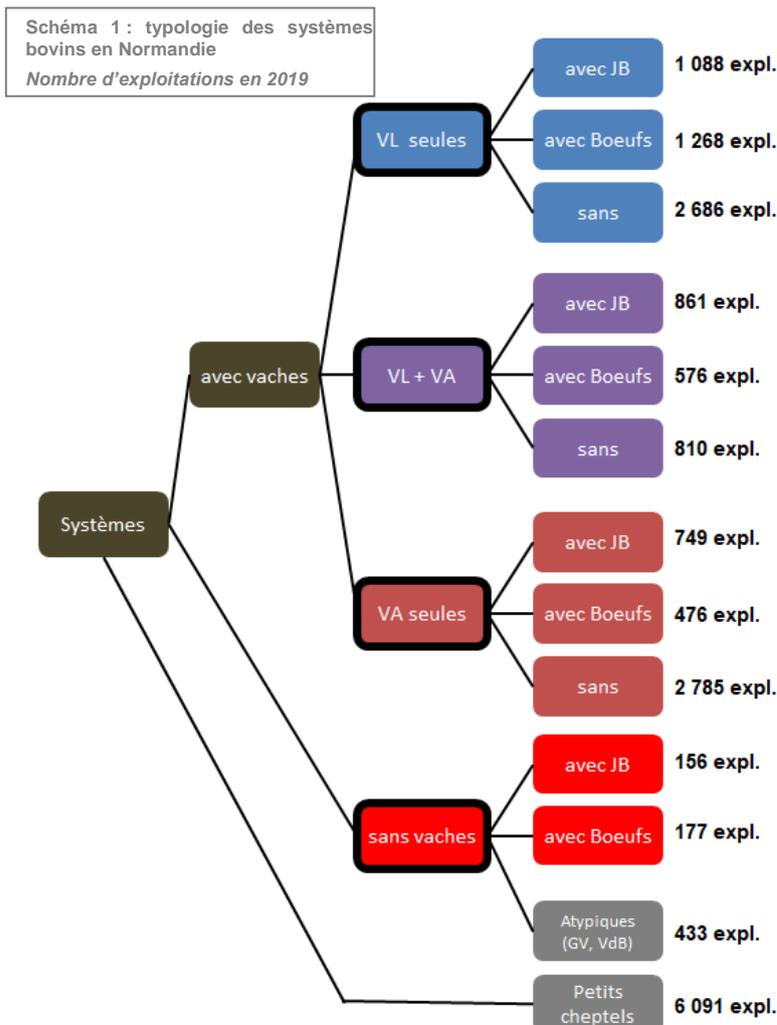
Décembre 2020

Les données de l'identification bovine permettent de décrire les évolutions de l'élevage bovin depuis 10 ans. Au-delà du suivi des effectifs par âge sexe et race, l'utilisation d'une typologie permet de localiser les évolutions dans les différents systèmes d'élevage.

La période 2010-2019 retracée ici a notamment été marquée par la fin des quotas laitiers. L'engraissement de mâles, encore largement localisé dans les élevages laitiers, est orienté à la baisse dans ces exploitations. L'accroissement d'activité des ateliers spécialisés de grande taille, en zones de cultures, ne compense pas ce mouvement.

## La Typologie : 4 grandes catégories, 13 systèmes d'élevage

L'analyse des évolutions<sup>1</sup> s'appuie notamment sur une typologie des élevages bovins, figurée ci-dessous au schéma 1 avec les effectifs d'exploitations 2019 et détaillée en annexe 2.



Seul le cheptel bovin est appréhendé, les données sur les surfaces n'étant pas disponibles sous une forme appariée. Les 18 156 exploitations ayant détenu des bovins en 2019 sont donc décrites.

La typologie commence par isoler les petits cheptels (y.c. non détenteurs, sans bovins au 31/12) puis se fonde sur la structure du troupeau de vaches : laitières seules, allaitantes seules, double troupeau (VL et VA), ou sans vaches.

Les groupes sont ensuite scindés en fonction de l'engraissement de mâles pratiqué (ou non) et du type majoritaire (jeunes bovins ou boeufs).

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, la situation actuelle est décrite à fin 2019, et les évolutions entre 2010 et 2019, à l'échelle régionale normande.

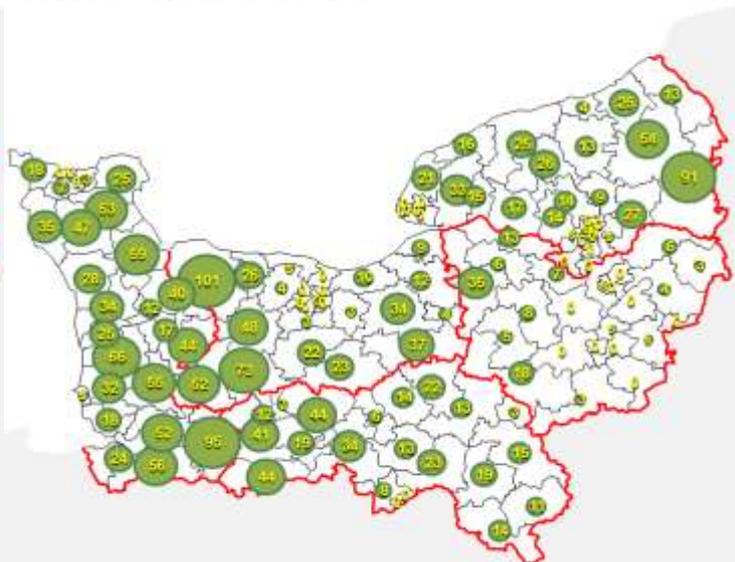
La localisation des 4 grandes catégories fondées sur les vaches (encadrées dans le schéma 1) est cartographiée ci-dessous.

Cartes 1 : localisation des grandes catégories de systèmes

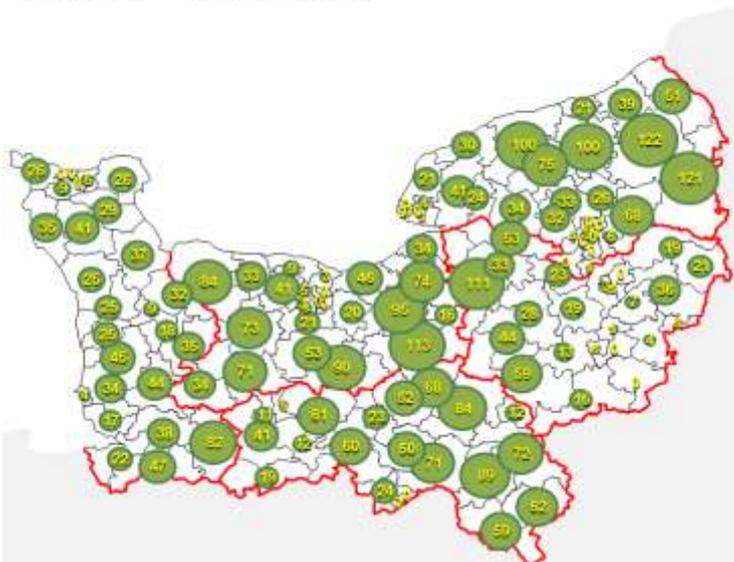
**SYSTEMES VACHES LAITIÈRES : nombre d'exploitations par canton, 2019**  
Observatoire des élevages bovins Normandie



**SYSTEMES VL+VA : nombre d'exploitations par canton, 2019**  
Observatoire des élevages bovins Normandie



**SYSTEMES VACHES ALLAITANTES : nombre d'exploitations par canton, 2019**  
Observatoire des élevages bovins Normandie



**SYSTEMES SANS VACHES : nombre d'exploitations par canton, 2019**  
Observatoire des élevages bovins Normandie



### Evolution du nombre d'exploitations : moins de laitiers, surtout ceux avec engraissement

Tous les systèmes n'ont pas la même évolution en nombre d'exploitations. Il convient de bien interpréter ces évolutions : un système peut perdre des effectifs parce que son taux de **disparition** (exploitations sans repreneurs) est plus fort, mais aussi par **mutation** de l'exploitation vers une autre catégorie. Par exemple les systèmes « avec Bœufs » peuvent cesser d'en produire : on peut ainsi passer par exemple de la catégorie « VL - BO » à la catégorie « VL seules », sans que l'exploitation ait cessé d'exister. Le groupe « VL - BO » a perdu une exploitation, le groupe « VL » en a gagné une.



L'évolution des effectifs d'exploitations est **particulièrement baissière pour les catégories laitières** dans leur ensemble (lait spécialisé, et double troupeau, avec peu de différence dans le rythme d'évolution entre ces deux catégories). Par contraste, les exploitations **allaitantes et d'engraissement spécialisé se maintiennent** mieux en effectifs (graphiques 1 et 2).

Par ailleurs au sein de chaque grande catégorie (en particulier à base laitière), **l'engraissement recule** pour les bœufs mais aussi les jeunes bovins (graphique 3).

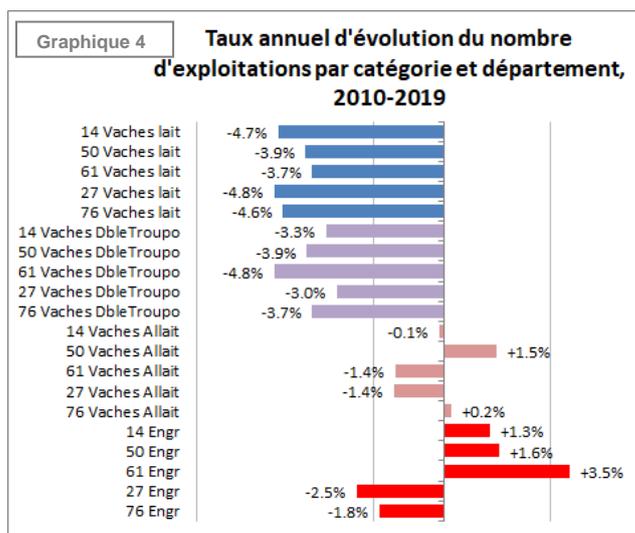
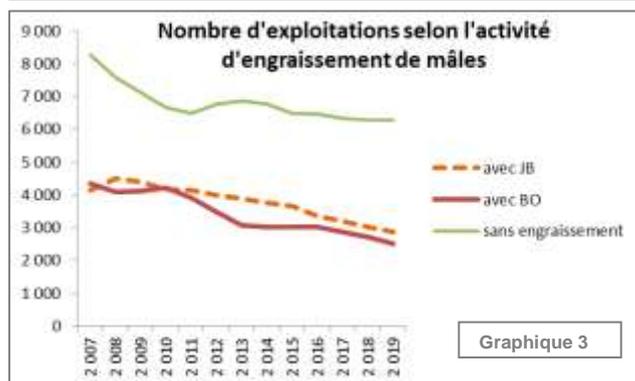
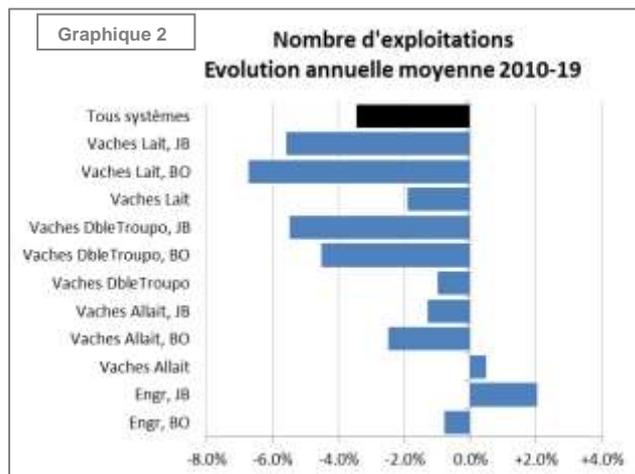
La comparaison entre départements (graphique 4) montre une **assez grande homogénéité géographique** de ces évolutions en Normandie, **hormis pour les systèmes engraisseurs** en forte progression dans l'Orne et en recul dans l'ex-Haute Normandie.

L'analyse des différents cheptels et de leur localisation dans les systèmes découle donc de plusieurs phénomènes :

Par exemple l'abandon de l'engraissement de bœufs par certaines exploitations laitières se traduit par une diminution du nombre d'exploitations *avec* bœufs, et une augmentation des exploitations laitières *sans* engraissement. Les exploitations n'ont pas disparu mais ont opéré une « **mutation** » d'un système à l'autre. Ce transfert n'affecte pas le nombre d'exploitations mais affecte la production de bœufs.

Certains groupes (comme le groupe « VL seules ») peuvent être affectés par un taux de **disparition** particulièrement fort (pas de repreneur). Leur effectif et leurs productions sont affectés parallèlement.

Enfin une autre part de l'évolution des effectifs animaux découle des **changements de taille** des ateliers, au sein des exploitations pérennes des différents groupes.

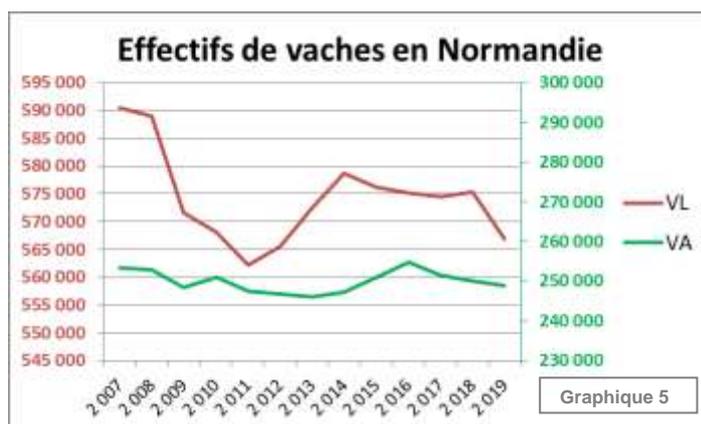


## Les vaches, socle de la production bovine

L'observation du cheptel de femelles adultes est importante pour évaluer le potentiel de naissances en termes quantitatifs et qualitatifs.

### Effectifs (graphique 5)

- Vaches laitières : la baisse des effectifs que l'on connaissait depuis l'arrivée des quotas laitiers s'est arrêtée à partir de 2011 avec

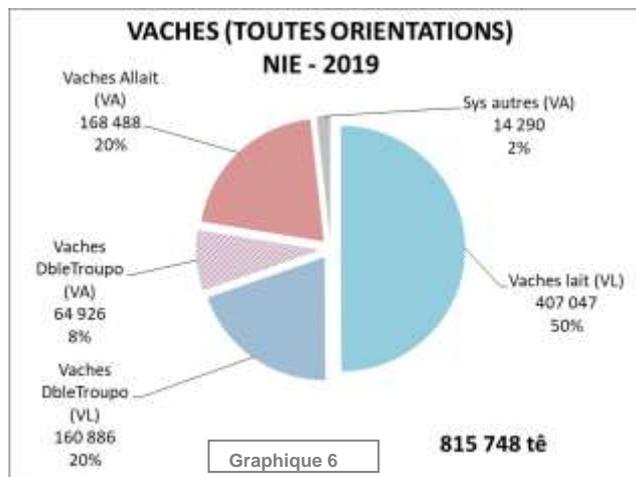


le desserrement progressif des références. On a observé une hausse jusqu'à la fin 2014 (575 000) correspondant à la perspective de sortie des quotas, suivie d'un plafonnement et même une baisse suite à la conjoncture très détériorée en 2015-16 (568 000 en 2019).

- Vaches allaitantes : un effectif maximal en 2016 à 254 000 têtes, puis repli (248 000 en 2019).

### En Normandie 3 vaches sur 4 se trouvent en élevage laitier

- Sur les 568 000 vaches laitières, 72 % sont localisées dans des systèmes laitiers spécialisés (avec ou sans mâles), les autres dans des systèmes à « double troupeau ». La part des systèmes spécialisés s'accroît (68 % des VL seulement il y a 10 ans)
- Sur 248 000 vaches allaitantes, 68 % se trouvent en systèmes spécialisés (avec ou sans mâles), 26% en systèmes à double troupeau, et 6 % dans de petits cheptels (moins de 25 bovins). Les systèmes spécialisés progressent régulièrement dans le pourcentage : 61 % des VA seulement il y a 10 ans.
- Au total, les vaches laitières des systèmes spécialisés représentent 50 % des vaches totales normandes. 20 % des vaches sont des laitières en système à double troupeau. Les allaitantes pèsent pour le 30 % restants, dont 20 % en systèmes spécialisés allaitants.
- Une autre lecture de ces données (graphique 6) est que les systèmes produisant du lait hébergent plus des ¾ des vaches totales (en incluant les allaitantes des systèmes à double troupeau).

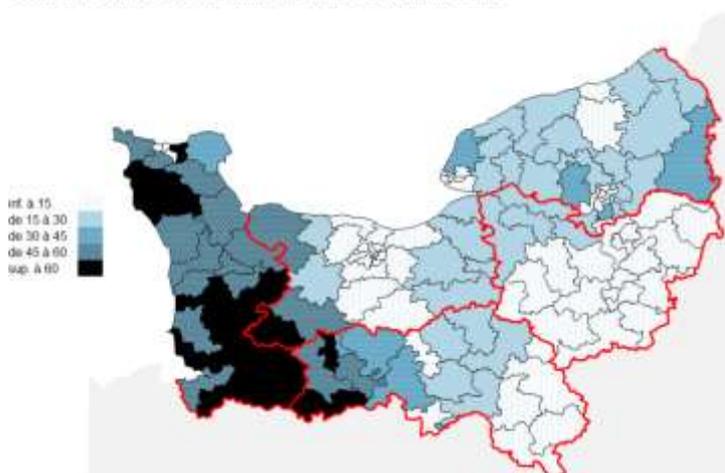


### Localisation géographique : VL clairement à l'ouest, VA plutôt à l'est

Cartes 2 : densité de vaches

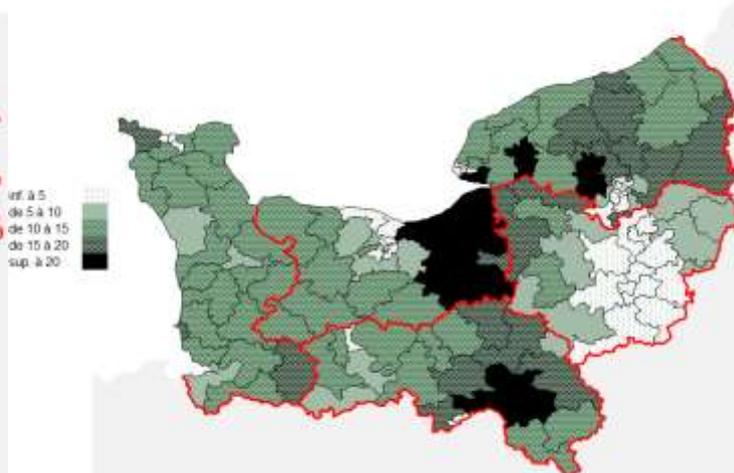
Densité de vaches laitières présentes, 2019

Observatoire des élevages bovins Normandie, unité : têtes par km<sup>2</sup> de SAU



Densité de vaches allaitantes présentes, 2019

Observatoire des élevages bovins Normandie, unité : têtes par km<sup>2</sup> de SAU



La densité de vaches laitières et allaitantes est cartographiée ci-dessus (échelles différentes).

Le secteur géographique au carrefour des trois départements ex-bas-normands est le secteur le plus dense en vaches laitières. L'axe qui va de Mortagne (Orne) au Pays d'Auge est l'axe privilégié pour les vaches allaitantes.

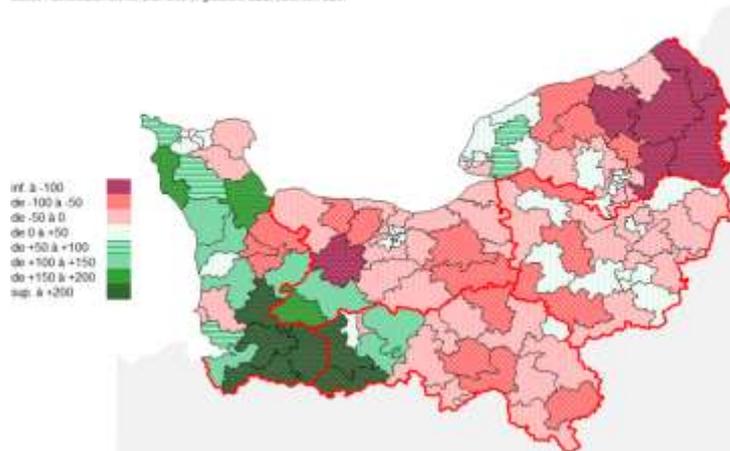
Les évolutions récentes (cartes 3), illustrées par canton en tendance annuelle moyenne (2010-2019), montrent une **forte hausse de densité des vaches laitières au carrefour Manche-Orne-Calvados** et plus généralement dans toute la Manche. A l'autre extrémité de la région le **Pays de Bray connaît un recul marqué du lait**.

Symétriquement, les effectifs de **vaches allaitantes se renforcent dans le Pays de Bray**, du bassin de Carrouges à la haute **vallée de la Sarthe** (61), dans le **pays d'Auge** et en bordure ouest du **Bessin**, secteurs où la réduction du cheptel laitier est souvent plus marquée qu'ailleurs.

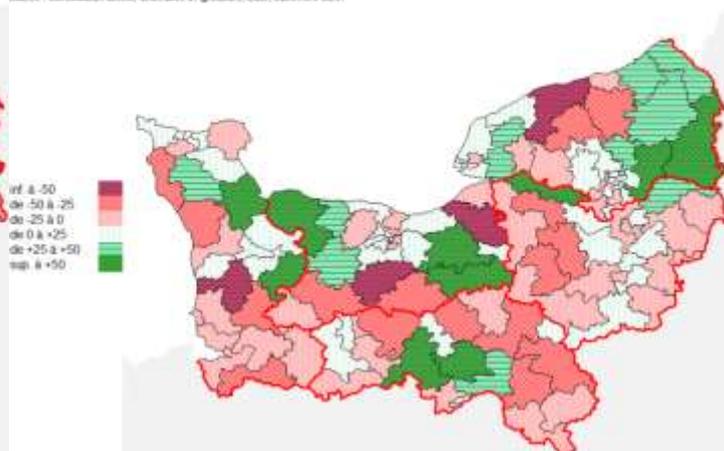
Toutefois **une évolution ne compense pas l'autre** : la carte de l'évolution globale, toutes vaches confondues, est très proche de celle des vaches laitières, et témoigne du renforcement global de la densité bovine à l'Ouest et de son affaiblissement à l'est.

Cartes 3 : évolution de la densité de vaches (unité : têtes en +/- par an par canton)

Evolution des effectifs de vaches laitières 2010-2019 (tendance)  
Source : Identification bovine, Chambres d'Agriculture, EDE, traitement SEVP



Evolution des effectifs de vaches allaitantes 2010-2019 (tendance)  
Source : Identification bovine, Chambres d'Agriculture, EDE, traitement SEVP

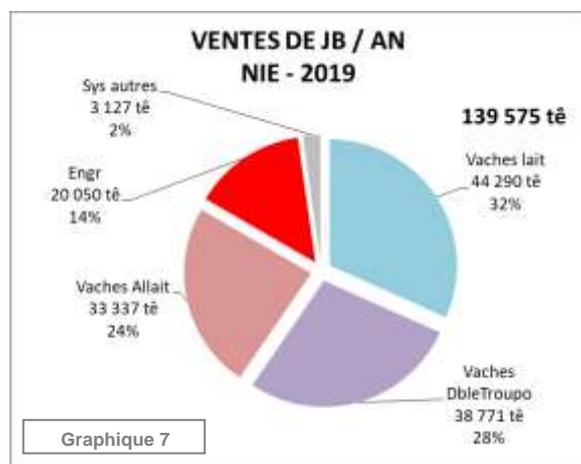


**La sortie des quotas laitiers en 2015 a impacté les équilibres territoriaux normands.** On rappelle que la Manche est le département français qui a connu la croissance de production laitière la plus forte en litrage depuis la levée des quotas en 2015. Les cartes ci-dessus permettent de préciser la localisation du phénomène.

### Engraissement de jeunes bovins : l'ancrage aux systèmes laitiers remis en cause ?

La production normande de jeunes bovins s'est contractée de 162 000 têtes par an en 2010 à 139 575 en 2019, soit une baisse de 1.8 % par an en moyenne.

#### Le jeune bovin reste localisé majoritairement chez les éleveurs laitiers



En 2019, les jeunes bovins restent **localisés à 60 % chez des producteurs laitiers**, soit sur une base purement laitière (un peu plus de la moitié) soit sur la base d'un double troupeau (graphique 7).

Les systèmes naisseurs engraisseurs à base purement allaitante produisent 24 % des jeunes bovins, et les engraisseurs purs (sans vaches) 14 %.

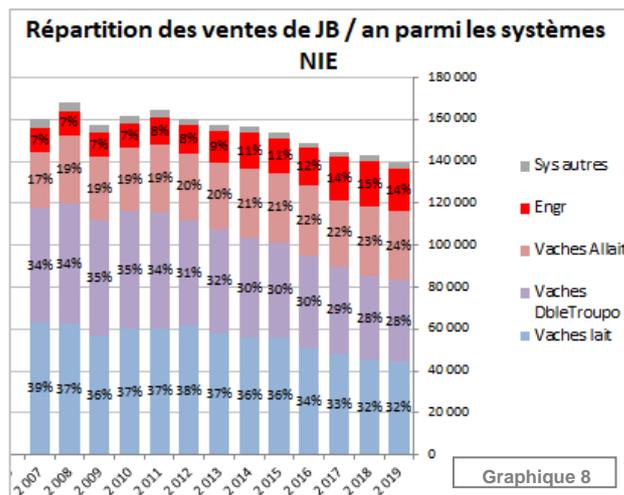
Pourtant l'évolution **depuis 2010** montre un **fort recul de la production de jeunes bovins dans les élevages laitiers**, tant spécialisés qu'à double troupeau (graphique 8). Ils entraînent une **baisse globale de la production** normande

de jeunes bovins, **malgré l'accroissement de production des systèmes à base allaitante et des systèmes engraisseurs purs**, insuffisant pour compenser.

La part des éleveurs laitiers (spécialisés ou avec double troupeau) dans la production de jeunes bovins passe ainsi de 72 % à 60 %. La part des engraisseurs spécialisés double, celle des systèmes à base allaitante passe de 19 à 24 %.

Cette évolution contraste avec ce qui avait été observé à l'échelle bas-normande entre 2003 et 2008, où les exploitations laitières étaient le moteur de l'essor du jeunes bovin, localisé dans le Bocage normand (dans les 3 départements). Cf. annexe 3.

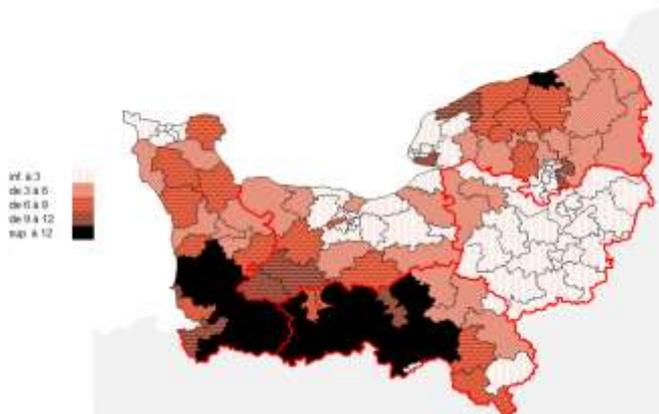
La situation s'est retournée assez brutalement dès 2009 et le recul de la production de jeunes bovins en élevages laitiers s'est accéléré entre 2014 et 2018. La **sortie des quotas** a donc pu renforcer cette tendance en recentrant les élevages sur la production de lait au détriment des ateliers complémentaires. Il est possible que dès 2009 certains éleveurs aient commencé à anticiper cette évolution (la sortie des quotas a été décidée formellement en 2008, accompagnée d'une augmentation progressive des références de 2008 à 2014).



### Localisation géographique : le JB reste très présent dans le Bocage mais reprend pied en Plaine.

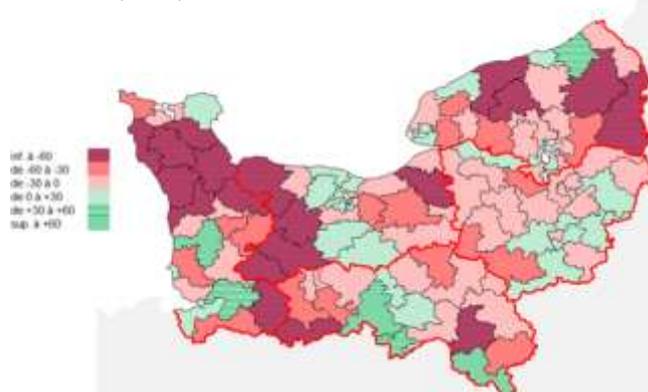
Cartes 4 : densité de jeunes bovins et évolution

Densité de jeunes bovins vendus boucherie par an, 2019  
Observatoire des élevages bovins Normandie, unité : têtes par km² de SAU



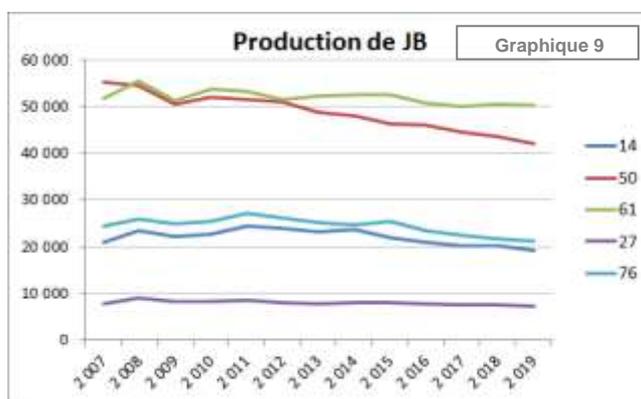
Evolution de l'engraissement de jeunes bovins (têtes/an)  
2010-2019 (tendance)

Têtes en +/- par an par canton



La production de jeunes bovins reste **majoritairement attachée aux systèmes et aux zones laitières**, en particulier le Bocage ornais et manchois. Elle est pratiquement absente de l'Eure. Cette répartition géographique, présente de longue date, s'était nettement renforcée jusqu'en 2008.

**L'évolution 2010-2019 montre une inversion assez radicale de cette tendance.** Le Bocage ornais, la lisière ouest du Calvados et presque toute la Manche reculent en production de jeunes bovins. **Les effectifs augmentent surtout dans les zones de grandes cultures** : plaine d'Alençon à Caen, canton de Ceton (Saosnois), SE de l'Eure.

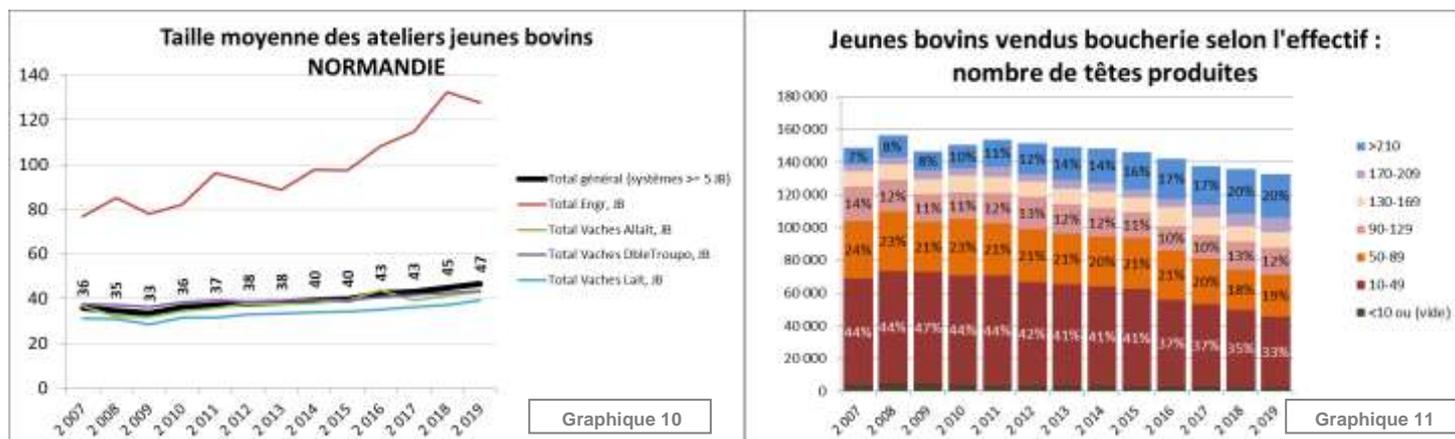


Les chiffres départementaux confirment la baisse des régions laitières, avec un recul particulièrement net dans la Manche (graphique 9).

## Taille des ateliers JB : les engraisseurs purs se distinguent

L'analyse se concentre ici sur les exploitations engraisant 5 mâles et plus par an, à dominante jeune bovin (suffixe « JB » dans la typologie).

Pour les **systèmes avec vaches** (laitières ou allaitantes, soit 2698 exploitations) la taille moyenne des ateliers est assez homogène, autour de **45 jeunes bovins par an**, et elle s'est accrue de +10 têtes environ depuis 2010.



Le **petit groupe des engraisseurs spécialisés** (165 exploitations en « 2018 ») se détache très nettement avec une **taille presque trois fois plus importante** et **en hausse rapide** depuis 2010 (graphique 10). Ces éleveurs produisaient moins de 100 jeunes bovins par an avant 2010 (le seuil de primabilité par exploitation était de 90, hors transparence). Ils en produisent aujourd'hui 140 en moyenne par an.

Nombre d'exploitations par système et tranche de taille

Tableau 1

Normandie, moyenne 2017-2019

Exploitations	<90	90-209	>210	TOTAL
Engr. JB	82 Ea	52 Ea	30 Ea	165 Ea
Vaches Allait. JB	699 Ea	56 Ea	20 Ea	775 Ea
Vaches DbleTroupeau. JB	819 Ea	76 Ea	15 Ea	910 Ea
Vaches Lait. JB	1 081 Ea	75 Ea	18 Ea	1 174 Ea
<b>Total G</b>	<b>2 681 Ea</b>	<b>259 Ea</b>	<b>83 Ea</b>	<b>3 024 Ea</b>
têtes produites	<90	90-209	>210	TOTAL
Engr. JB	3 865 têt	6 957 têt	9 693 têt	20 516 têt
Vaches Allait. JB	18 012 têt	7 373 têt	6 616 têt	32 001 têt
Vaches DbleTroupeau. JB	24 606 têt	9 829 têt	4 368 têt	38 803 têt
Vaches Lait. JB	29 135 têt	9 808 têt	5 259 têt	44 203 têt
JB épars	6 885 têt	-	-	6 885 têt
<b>Total G</b>	<b>82 503 têt</b>	<b>33 968 têt</b>	<b>25 936 têt</b>	<b>142 407 têt</b>

Tendance annuelle moyenne par système et tranche de taille

Nombre de têtes en +/- par an, Normandie, tendance 2010-2019 (taille en 2019)

têtes en +/- par an	<90	90-209	>210	TOTAL
Engr. JB	+1	+330	+770	+1 102
Vaches Allait. JB	-300	+55	+536	+291
Vaches DbleTroupeau. JB	-1 726	-196	+12	-1 910
Vaches Lait. JB	-1 759	-63	+50	-1 772
JB épars	-494	-	-	-494
<b>Total G</b>	<b>-4 278</b>	<b>+127</b>	<b>+1 368</b>	<b>-2 783</b>
évolution en % / an	<90	90-209	>210	TOTAL
Engr. JB	+0%	+5%	+9%	+6%
Vaches Allait. JB	-2%	+1%	+9%	+1%
Vaches DbleTroupeau. JB	-7%	-2%	+0%	-5%
Vaches Lait. JB	-6%	-1%	+1%	-4%
JB épars	-7%	-	-	-7%
<b>Total G</b>	<b>-5%</b>	<b>+0%</b>	<b>+6%</b>	<b>-2%</b>

L'analyse par classe de taille des ateliers jeunes bovins montre que les ateliers de moins de 90 têtes par an ne représentent plus que 52 % des jeunes bovins produits, contre 67 % en 2010. **Les ateliers de plus de 210 têtes par an** pèsent aujourd'hui pour **20 % de la production, deux fois plus qu'en 2010** (graphique 11).

L'analyse croisée par système et par tranche de taille montre que les élevages de taille supérieure à 210 têtes par an existent dans tous les systèmes mais représentent une part bien supérieure chez les engraisseurs spécialisés.

Elle montre aussi que l'évolution de la production dépend à la fois de la tranche de taille et du système (tableau 1).

Aux deux extrémités de la distribution :

- les **systèmes à base laitière avec des ateliers de moins de 90 têtes** produisent aujourd'hui 38 % de jeunes

bovins de moins qu'en 2010, essentiellement parce que ces exploitations sont moins nombreuses (- 40 %). Certaines ont disparu, d'autres ont pu muter vers un autre système. Ces exploitations **contribuaient pour la moitié de l'effectif en 2010, aujourd'hui seulement 36 %**.

- Les **systèmes engraisseurs spécialisés à plus de 90 JB/an** recouvrent **deux fois plus de production qu'en 2010**. Ces exploitations sont plus nombreuses (passage de 42 à 85 exploitations) et ont des ateliers plus importants. Ces exploitations contribuaient pour 5% de l'effectif produit en 2010 contre 12 % aujourd'hui.

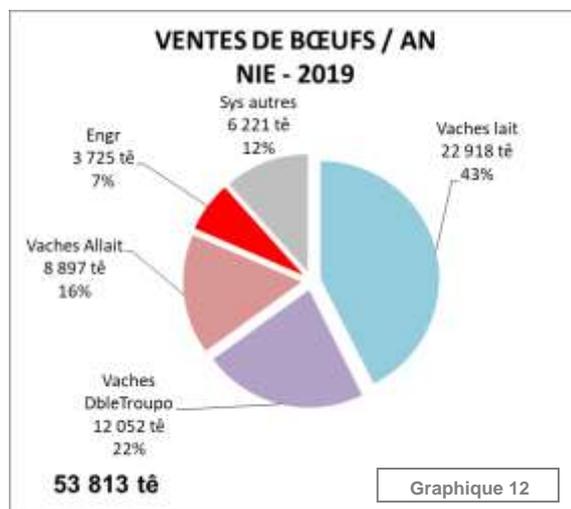
## La production de bœufs en recul rapide

La production normande de bœufs est passée de 90 700 têtes par an en 2010 à 53 800 en 2019, soit -5.1 % par an en moyenne.

### Systèmes producteurs de bœufs : 2/3 de laitiers

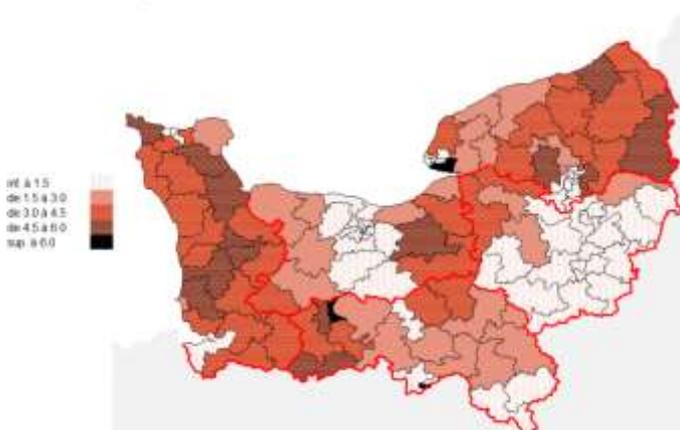
La production de bœufs repose pour les **deux tiers sur les systèmes laitiers** : 44 % chez les laitiers sans vaches allaitantes et 22 % dans les systèmes à double troupeau (graphique 12). Les systèmes à base allaitante seule produisent 16 % des bœufs et les engraisseurs purs 7 %. Enfin, pour cette production, les **petits cheptels** (graphiques : très majoritaires dans « autres ») pèsent pour 11 % de la production.

Cette **répartition entre systèmes a relativement peu évolué depuis 2010**. Les exploitations laitières ou à double troupeau pesaient pour 70 % de la production, les engraisseurs 6 % ; les systèmes allaitants sont ceux qui ont le plus progressé (13 % en 2010). Les autres systèmes (petits cheptels principalement) sont restés stables en part de la production.

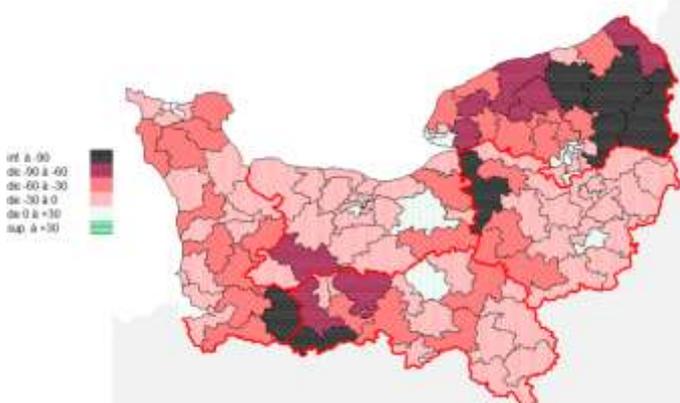


Cartes 5 : densité de bœufs et évolution

Densité de bœufs vendus boucherie par an, 2019  
Observatoire des élevages bovins Normandie, unité : têtes par km<sup>2</sup> de SAU



Evolution de l'engraissement de bœufs (têtes/an)  
2010-2019 (tendance)  
Têtes en +/- par an par canton



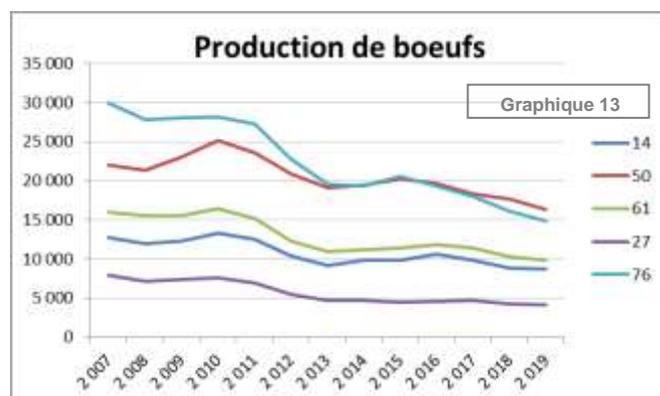
### Localisation géographique des bœufs : Seine-Maritime, Pays d'Auge et Bocage

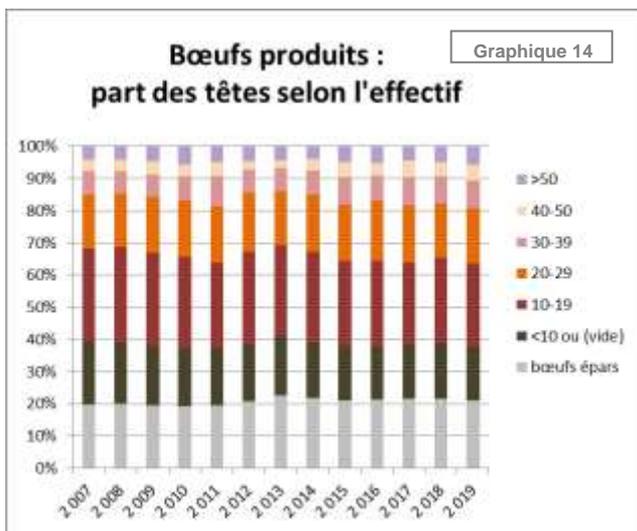
La production de bœufs est particulièrement présente dans la **Manche, le Bocage ornais, le Pays d'Auge et la Seine-Maritime**.

**Depuis 2010 elle a décroché partout** mais plus particulièrement (en effectifs) dans le Pays de Bray, le Bocage de l'Orne et de l'Est de la Manche.

Le département le plus affecté est la Seine-Maritime (graphique 13).

Le rythme de cette baisse a suivi des phases identiques partout : une forte baisse de 2011 à 2013 puis à nouveau depuis 2016.





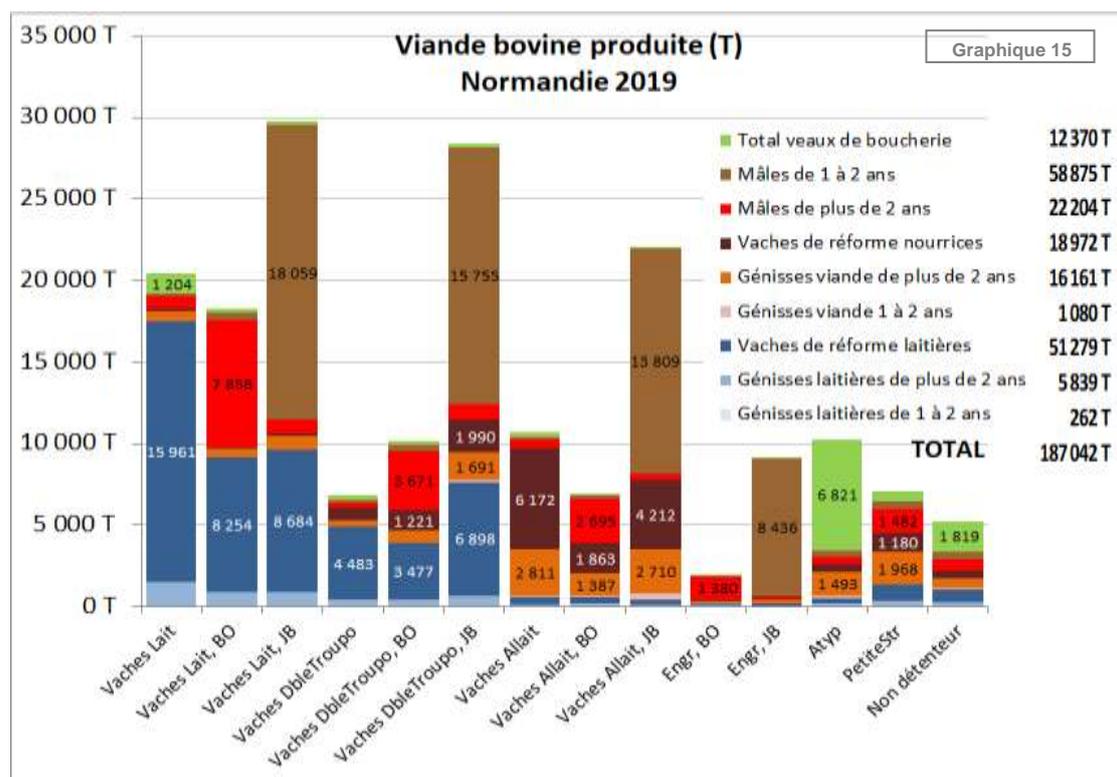
## Taille des ateliers bœufs : une remarquable stabilité

La structure par taille d'ateliers est remarquablement stable dans le temps : la production des troupes de **30 bœufs et plus** représentaient **17 % du total en 2010** et passent à **19 % en 2019** (graphique 14).

Nota : les bœufs « épars » correspondent à des systèmes sans engraissement de mâles et à des bœufs présents en minorité dans des systèmes engraisseurs à dominante jeunes bovins.

## Synthèse : production de viande des systèmes

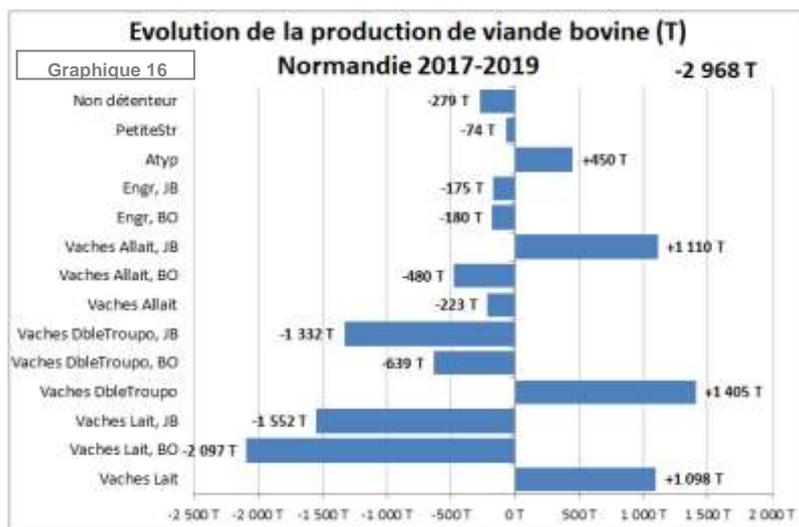
Depuis 2017 les données de l'identification comportent le détail de tous les flux par sexe, âge et race. En les rapprochant des poids unitaires disponibles dans la Statistique Agricole Annuelle (SAA), on a pu **évaluer la production de viande bovine des différents systèmes, par catégories d'animaux** et au total (graphique 15). Le tonnage global calculé correspond à la tonne près à l'évaluation de la SAA.



La production des groupes reflète bien sûr le nombre d'exploitations mais aussi l'importance des ateliers en leur sein. Les systèmes producteurs de jeunes bovins sont les plus gros contributeurs à la production globale, dans la mesure où ils ont en général aussi une base femelle qui produit des réformes et parfois des génisses de viande.

Ce graphique ne comporte pas les ventes de vif (veaux de 8 jours, broutards...).

**L'évolution de 2017 à 2019 de la production globale de viande** a pu être établie d'après la même méthode. Elle recule de près de 3 000 t (sur 190 000 en 2017) (graphique 16).



On retrouve le constat établi précédemment : la **principale contribution au recul** de la production est celle des **systèmes laitiers avec engraissement de bœufs mais aussi de jeunes bovins**.

Les seuls systèmes qui progressent en production globale sur cette période sont les laitiers et doubles troupeaux sans engraissement (vaches de réforme donc) ainsi que les systèmes allaitants avec jeunes bovins. La production des engraisseurs spécialisés est à peine stable.

*Jean Hirschler – Service Economie, Veille et Prospective  
Mise à jour le 15 décembre 2020*

## ANNEXE 1 : sources

Source : Identification bovine, Chambres d'agriculture, EDE, traitement PEP / SEVP  
2003-06 : seule la Basse Normandie donnait lieu à des extractions.

Un nouveau mode d'extractions existe depuis 2017, mais sur les VL, VA présentes et les JB et bœufs produits, la discontinuité est minime.

La distinction vaches laitières / allaitantes se fonde sur la race mais aussi sur la structure du cheptel, exploitation par exploitation. Cette ventilation est désormais très proche de la Statistique Agricole Annuelle (SAA). Les écarts constatés dans le passé avec la SAA (avant 2010) étaient limités et n'ont pas été redressés.

## ANNEXE 2 : définition de la typologie

Dans une première étape les cheptels de moins de 25 têtes sont isolés dans une catégorie « petits cheptels » (ou « non détenteurs » si aucun effectif présents au 31/12, ce qui n'empêche pas des achats ou des ventes pendant l'année)

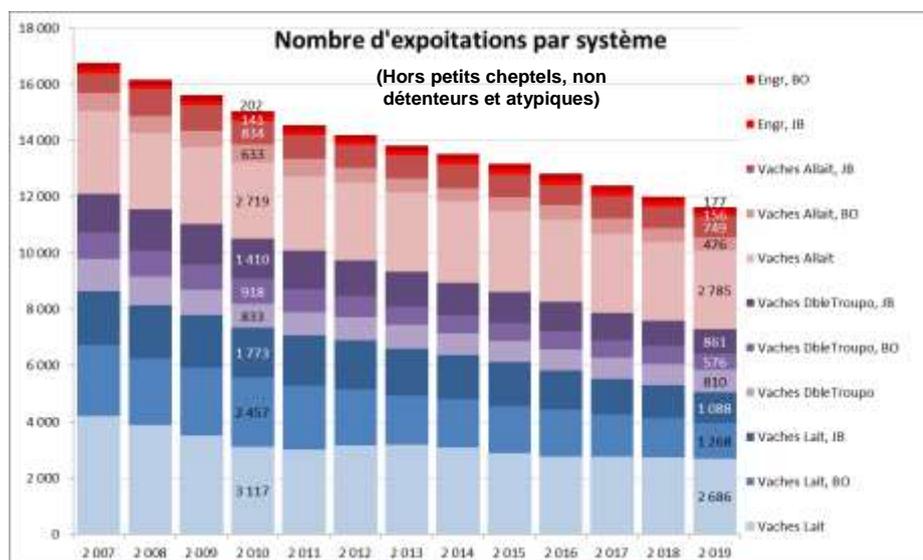
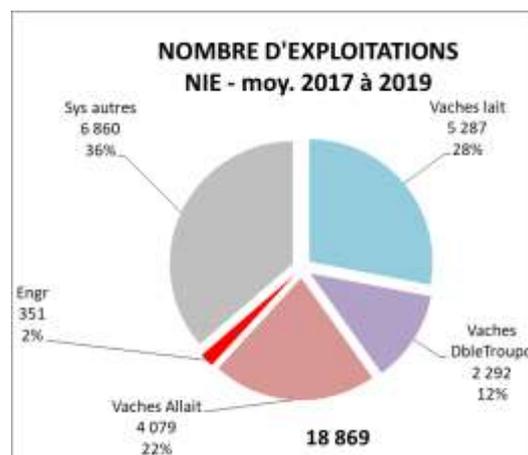
La présence de femelles est ensuite examinée. L'orientation laitière ou allaitante se base sur la race mais aussi sur l'analyse du cheptel élevage par élevage. Ainsi des vaches de race laitière « isolées » au sein d'un cheptel très majoritairement allaitant sont considérées comme allaitantes.

On définit ainsi, sur la base des femelles adultes, des cheptels laitiers spécialisés (« vaches lait »), allaitants spécialisés (« Vaches Allait. ») et à double troupeau (« Vaches Dble Troupeau »).

Les ventes de mâles (au-delà de 5 par an) sont également intégrées, avec leur dominante « jeunes bovins » ou « bœufs » selon le type majoritaire. Les cheptels sans vaches (moins de 5) mais avec engraissement de mâles sont qualifiés d'« engraisseurs » (« Engr. »).

Les systèmes ne relevant d'aucune catégorie précédente (donc avec plus de 25 bovins mais très peu de femelles et de mâles produits) relèvent en général d'éleveurs de veaux de boucherie, d'emboucheurs de génisses ou de négociants en bestiaux. Ils constituent le profil « atypique ».

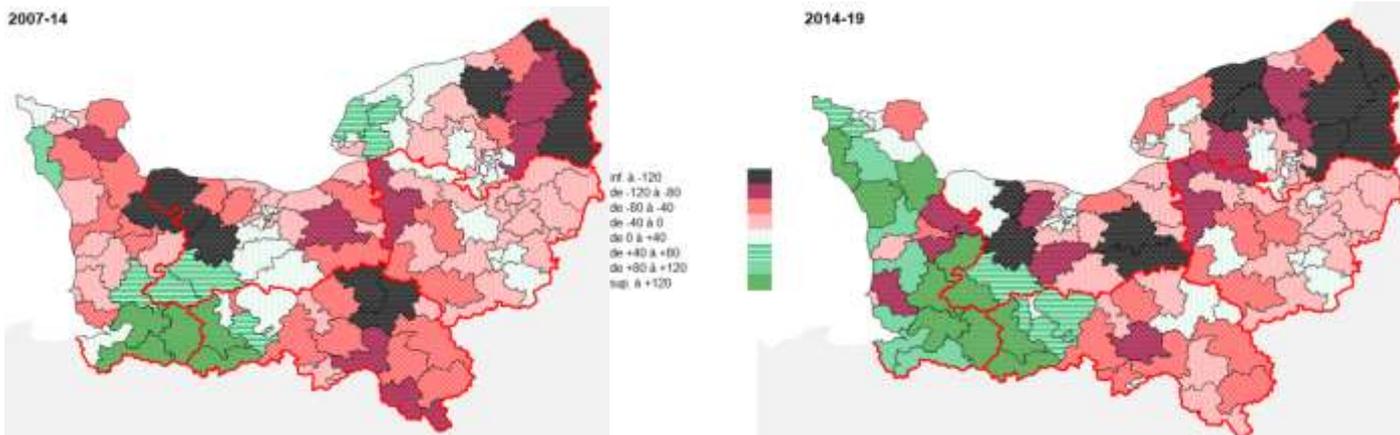
« Atypiques », « petits cheptels » et « non détenteurs » sont regroupés dans cette note en « systèmes autres ». Dans la pratique cet agrégat peut être assimilé aux petits cheptels qui y sont très majoritaires.



Cette typologie a été suivie depuis 2003 en Basse-Normandie puis à l'échelle normande à partir de 2007. Elle a été remaniée en 2017 sur la base d'extractions plus complètes et plus précises mais, la logique de la typologie étant très proche, on a pu reconstituer des séries longues fiables depuis l'origine.

### ANNEXE 3 : périodisation des évolutions

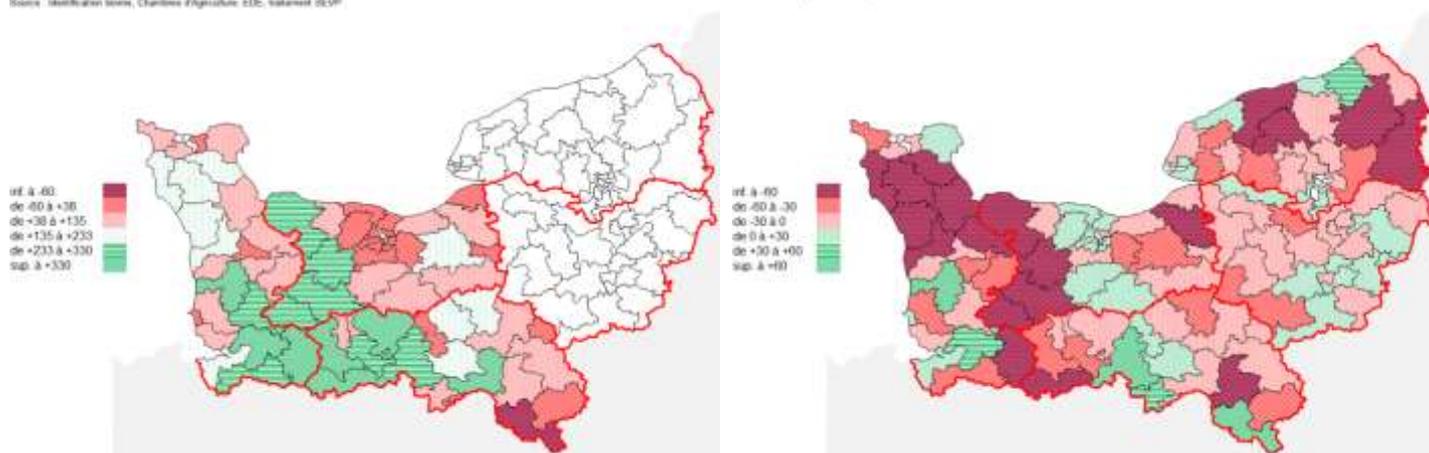
Evolution des effectifs de VL : périodisation (têtes en +/- par an par canton)



Evolution de la production de JB : périodisation (têtes produites en +/- par an par canton)

Evolution de l'engraissement de jeunes bovins (têtes/an)  
2003-2008 (tendance) - Basse Normandie seule  
Source: Identification bovine, Chambres d'Agriculture, EDE, traitement BEAP

Evolution de l'engraissement de jeunes bovins (têtes/an)  
2010-2019 (tendance)



### ANNEXE 4 : petites régions agricoles

